

## Ajustements du protocole sanitaire au 15 janvier 2021

### Les consignes sanitaires restent les mêmes !!

Le protocole sanitaire en cours reste en vigueur : distanciation, port du masque, désinfection des mains à chaque entrée en classe et lavage des mains à l'entrée de la restauration ...

Lors des déplacements (personnels, élèves, intervenants extérieurs, parents autorisés à entrer dans l'établissement) le port du masque est obligatoire. Toute personne extérieure devra au préalable procéder au lavage des mains à la solution hydro-alcoolique à l'entrée du hall et porter un masque.

De manière générale le port du masque en classe et lors des déplacements reste la norme avec maintien de la distanciation physique.

Les consignes d'entretien sont maintenues : désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées et maintien de l'aération des salles et locaux toutes les 2 heures et plus si possible, en fonction des conditions climatiques.

Le partage d'objets et matériels dans une même classe reste déconseillé sauf désinfection systématique.

### La restauration

**Les nouvelles consignes du 1er ministre sur les cantines scolaires sont déjà en vigueur dans l'établissement : pas de brassage des classes, les mêmes tables pour les mêmes classes, avec les mêmes camarades, la traçabilité des contacts est assurée.**

### L'accueil en classe

Les règles relatives à la limitation du « brassage » des élèves entre classes et groupes sont maintenues de même que l'application des règles d'hygiène des mains.

L'organisation actuelle **une salle = une classe** est maintenue.

Le lavage des mains à la solution hydro-alcoolique est obligatoire à l'entrée de chaque salle de cours.

### L'EPS

Les activités en intérieur sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les activités d'extérieur restent maintenues : prévoir des vêtements chauds et/ou de pluie ; en cas d'intempéries, les élèves seront mis au travail dans leur salle d'affectation.

### Le transport scolaire et le couvre-feu à 18h

Certains de nos élèves utilisant le transport scolaire peuvent être concernés car leur retour à domicile peut se faire après 18h en fonction de leur ligne : nous rappelons que le justificatif les autorisant à circuler après le couvre-feu de 18h est le **carnet de correspondance à jour** avec leur emploi du temps bien visible ainsi **que la carte de bus à jour** .

**Le virus est très présent dans notre département : restons vigilants et prudents. Si votre enfant présente le moindre symptôme le matin avant son départ pour le collège, il doit rester à la maison. Il convient ensuite de prévenir le collège par mail ou téléphone.**

**Nous espérons qu'un confinement généralisé sera évité mais nous recommandons à tous nos élèves et à leur famille de s'assurer que leur connexion avec l'ENT educonnect (I-cart et Pronote) fonctionne, que vous êtes en possession de codes d'accès fonctionnels. Si tel n'est pas le cas, il faut contacter très rapidement le secrétariat du collège.**

**Prenez soin de vous et des autres !**

